

Rapport annuel 2014

Détails des comptes de l'exercice 2014 et leurs annexes
Rapport de l'organe de révision



TABLE DES MATIÈRES

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Compte de résultat de l'exercice 2014

Produits	4
Charges	5
Compte de résultat	6

Bilan au 31 décembre 2014

Actif	7
Passif	8

Compte des immobilisations de l'exercice 2014	9 - 12
-----------------------------------------------	--------

Tableau de financement de l'exercice 2014	13
-------------------------------------------	----

Annexe aux comptes au 31 décembre 2014	14 - 23
----------------------------------------	---------

Écritures de retraitement des comptes du bilan 2013	24
-----------------------------------------------------	----

Répartition du capital-actions au 31 décembre 2014	25
----------------------------------------------------	----

Rapport de l'Organe de révision	26
---------------------------------	----

Groupe CGN SA

Compte de résultat de l'exercice 2014	28
---------------------------------------	----

Bilan au 31 décembre 2014

Actif	29
Passif	30

Tableau de financement de l'exercice 2014	31
-------------------------------------------	----

Annexe aux comptes au 31 décembre 2014	32 - 33
----------------------------------------	---------

Rapport de l'Organe de révision	34
---------------------------------	----



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN PRODUITS

	Notes	2014 CHF en milliers	Variation en %	2013 CHF en milliers
A_ Produits de transports bruts	21	24 699	99.8%	24 760
./. Commissions, rabais, escomptes		-542	93.0%	-583
Produits de transports nets		24 157	99.9%	24 177
B_ Produits accessoires		3 508	28.0%	12 549
1. Fermages et loyers	22	729	90.5%	806
2. Prestations internes	23	0	NA	0
3. Prestations pour tiers		1 136	136.1%	835
4. Produits de fonds de roulement		6	42.2%	13
5. Contribution d'investissements	24	323	3.3 %	9 805
6. Autres produits	25	1 314	120.6%	1 090
- Dont dons		404	505.6%	80
C_ Indemnités	26	10 432	106.0%	9 837
TOTAL DES PRODUITS		38 096	81.8%	46 562

NA = ratio non applicable



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN CHARGES

2

	Notes	2014 CHF en milliers	Variation en %	2013 CHF en milliers
A_ Charges pour le personnel	27	20 659	103.0%	20 055
1. Traitements et salaires		15 844	105.1%	15 073
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes		2 210	102.8%	2 150
3. Charges sociales		2 604	91.9%	2 832
B_ Frais de choses		13 833	98.0%	14 108
1_ Dépenses générales	28	1 917	92.2%	2 080
1.1. Conseil administration (jetons de présence, suivi mandats/ projets)		464	88.0%	527
1.2. Organe de révision		52	114.5%	45
1.3. Autres mandataires de la Société		38	12.7%	300
1.4. Cotisations et taxes		762	133.0%	573
1.5. Dépenses générales pour le personnel		277	91.5%	303
1.6. Frais administratifs		324	97.8%	331
2_ Informatique		478	101.9%	469
3_ Marketing, publicité		1 029	99.3%	1 037
4_ Assurances et sécurité		436	98.0%	444
5_ Fermages et loyers		38	91.2%	41
6_ Achats marchandises	29	901	166.0%	543
7_ Énergie	30	5 296	92.1%	5 748
7.1. Carburants, combustibles et chauffage		4 731	92.2%	5 130
7.2. Énergie électrique		415	92.0%	452
7.3. Gaz, eau, lubrifiants		149	89.5%	167
8_ Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien	31	3 739	99.8%	3 746
8.1. Frais d'entretien bâtiments et divers		772	88.6%	872
8.2. Frais d'entretien bateaux		2 967	103.2%	2 875
C_ Attribution à la provision « Italie »		403	NA	-
D_ Amortissements	32	2 409	20.5%	11 776
1. Immobilisations		2 409	20.5%	11 776
E_ Frais de capitaux	33	614	97.5%	630
F_ Impôts		51	52.8%	97
Total des charges d'exploitation		37 969	81.4%	46 667
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		127	NA	-104

NA = ratio non applicable



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN



	Notes	2014 CHF en milliers	Variation en %	2013 CHF en milliers
1_ Résultat d'exploitation		127	NA	-104
2_ Charges et produits extraordinaires	34	-126	-6.0%	2 106
2.1. Charges exercices antérieurs		-153	104.0%	-147
2.2. Produits exercices antérieurs		18	6.8%	268
2.3. Charges extraordinaires		0	0.1%	-3
2.4. Produits extraordinaires		9	0.4%	1 988
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1	0.1%	2 001

NA = ratio non applicable



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN ACTIF

	Notes	31.12.2014 CHF en milliers	Bilan %	31.12.2013 CHF en milliers	Bilan %
1_ Actif circulant		11 765	22.2%	20 224	36.1%
1.1. Trésorerie		7 616	14.4%	16 771	29.9%
1.1.1. Caisses et chèques postaux		1 960	3.7%	2 937	5.2%
1.1.2. Banques c/c commerciaux		5 657	10.7%	13 834	24.7%
<i>Dont liquidités affectées à:</i>					
<i>Rénovation du bateau</i>					
<i>« Ville-de-Genève » / Chantier</i>		2	0.0%	7 186	12.8%
<i>Rénovation du bateau « Vevey »</i>		0	0.0%	489	0.9%
<i>Rénovation du bateau « Italie »</i>		927	1.7%	523	0.9%
1.2. Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		1 542	2.9%	1 331	2.4%
1.2.1. Entreprises de transport (CH-Direct)		801	1.5%	786	1.4%
1.2.2. Débiteurs clients	1	781	1.5%	590	1.1%
./ . Provision pour débiteurs douteux		-40	-0.1%	-45	-0.1%
1.3. Autres créances à court terme		661	1.2%	761	1.4%
1.3.1. Débiteurs divers		661	1.2%	761	1.4%
1.4. Approvisionnements	2	1 242	2.3%	859	1.5%
1.5. Actifs de régularisation	3	703	1.3%	502	0.9%
2_ Actif immobilisé		41 263	77.8%	35 857	63.9%
2.1. Immobilisations financières	4,5	2 002	3.8%	2 051	3.7%
2.1.1. Fonds en faveur du personnel	8	2 002	3.8%	2 051	3.7%
2.2. Immobilisations corporelles	6,7	39 261	74.0%	33 806	60.3%
2.2.1. Compte des immobilisations		173 922	328.0%	147 512	263.0%
2.2.2. Objets inachevés		123	0.2%	18 669	33.3%
./ . Compte d'amortissements		-134 784	-254.2%	-132 376	-236.0%
TOTAL ACTIF		53 028	100.0%	56 081	100.0%



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PASSIF



	Notes	31.12.2014 CHF en milliers	Bilan %	31.12.2013 CHF en milliers	Bilan %
1_ Capitaux étrangers		28 326	53.4%	31 519	56.2%
1.1. Capitaux étrangers à court terme		4 892	9.2%	7 746	13.8%
1.1.1. Créanciers et fournisseurs	9	1 861	3.5%	4 035	7.2%
1.1.2. Dettes à court terme portant intérêt		1 241	2.3%	1 197	2.1%
- Dont part à court terme leasings financiers (<12 mois)	10	1 215	2.3%	1 172	2.1%
- Dont part à court terme autres dettes portant intérêt (<12 mois)		26	0.0%	25	0.0%
1.1.3. Autres dettes à court terme		1 648	3.1%	1 487	2.7%
1.1.4. Passifs de régularisation	11	143	0.3%	1 026	1.8%
1.2. Capitaux étrangers à long terme	12,17	23 434	44.2%	23 773	42.4%
1.2.1. Dettes à long terme portant intérêts		13 799	26.0%	15 041	26.8%
1.2.1.1. Leasings financiers	10	3 439	6.5%	4 655	8.3%
1.2.1.2. Hypothèque 1 ^{er} rang BCV	13	1 342	2.5%	1 368	2.4%
1.2.1.3. Prêt Retraites Populaires	14	9 018	17.0%	9 018	16.1%
1.2.2. Autres dettes à long terme		9 635	18.2%	8 732	15.6%
1.2.2.1. Hypothèque 2 ^{ème} rang des pouvoirs publics (nominal CHF 4800.-)	13	2 247	4.2%	2 247	4.0%
1.2.2.2. Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (Genève)	26	108	0.2%	0	0.0%
1.2.2.3. Provisions - Dont provision « Italie »	15	5 279	10.0%	4 435	7.9%
1.2.2.4. Fonds en faveur du personnel	16	2 002	3.8%	2 051	3.7%
2_ Capitaux propres		24 701	46.6%	24 562	43.8%
2.1. Capital-actions	18,19	19 855	37.4%	19 855	35.4%
2.2. Réserves affectées		2 172	4.1%	2 033	3.6%
2.2.1. Réserve d'amortissement		309	0.6%	309	0.6%
2.2.2. Réserve pour pertes futures art. 36 LTV trafic régional		1 827	3.4%	1 725	3.1%
2.2.3. Part de subventions non dépensées (Genève)	26	36	0.1%	0	0.0%
2.3. Réserve facultative issue du bénéfice		2 675	5.0%	2 674	4.8%
2.3.1. Résultat exercice	20	1	0.0%	2 001	3.6%
2.3.2. Résultat reporté	20	2 674	5.0%	672	1.2%
TOTAL PASSIF		53 028	100.0%	56 081	100.0%





COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	VALEUR D'ACQUISITION			
	Etat au 01.01.2014 CHF en milliers	Augmentations en 2014 CHF en milliers	Diminutions en 2014 CHF en milliers	Etat au 31.12.2014 CHF en milliers
1_ Installations				
1.1. Installations des débarcadères				
1.1.1. Installations fixes	4 528			4 528
1.1.2. Équipements	466			466
1.2. Bâtiments et installations fixes				
1.2.1. Bâtiments et installations fixes	16 886	2 531		19 417
1.2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 639			1 639
2_ Bateaux et dock flottant				
2.1. Bateaux Belle Époque	77 498	358		77 856
La Suisse	19 691			19 691
Simplon	8 706			8 706
Savoie	13 014			13 014
Rhône	3 995			3 995
Montreux	12 612			12 612
Vevey	15 242	358		15 600
Italie	1 545			1 545
Helvétie	2 694			2 694
2.2. Bateaux modernes	58 374	4 830		63 204
Lausanne	15 469			15 469
Léman	5 883			5 883
Henry-Dunant	5 558			5 558
Général-Guisan	4 654	348		5 001
Ville-de-Genève	5 228	4 420		9 648
Lavaux	4 148			4 148
Morges	4 056			4 056
Valais*	5 123			5 123
Col-Vert	1 433			1 433
Coppet*	3 467	31		3 498
Genève*	3 354	31		3 386
2.3. Autres bateaux	85			85
2.4. Autres installations flottantes (dock)	3 219			3 219

* Objets part. ou totalement financés par leasing

Suite du tableau page 12

AMORTISSEMENTS					
Taux	Etat au 01.01.14 CHF en milliers	Augmentations en 2014 CHF en milliers	Diminutions en 2014 CHF en milliers	Etat au 31.12.2014 CHF en milliers	Valeur comptable au 31.12.2014 CHF en milliers
5.0%	4 170	26		4 196	332
10.0%	466			466	
2.0%	8 297	188		8 485	10 932
5.0%	1 237	44		1 280	359
3/10%	77 498	358		77 856	
3/10%	19 691			19 691	
3/10%	8 706			8 706	
3/10%	13 014			13 014	
3/10%	3 995			3 995	
3/10%	12 612			12 612	
3/10%	15 242	358		15 600	
3/10%	1 545			1 545	
3/10%	2 694			2 694	
3/10%	34 588	1 666		36 254	26 950
3/10%	11 130	456		11 586	3 883
3/10%	4 089	188		4 277	1 606
3/10%	3 428	112		3 540	2 018
3/10%	4 192	185		4 377	624
3/10%	3 959	147		4 106	5 542
3/10%	1 056	142		1 199	2 950
3/10%	994	131		1 126	2 931
3/10%	1 615	132		1 747	3 377
3/10%	731	33		764	669
3/10%	1 769	70		1 840	1 659
3/10%	1 622	70		1 693	1 693
5.0%	85			85	
5.0%	3 137	18		3 154	65

Suite du tableau page 13



COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	VALEUR D'ACQUISITION			Etat au 31.12.2014 CHF en milliers
	Etat au 01.01.2014 CHF en milliers	Augmentations en 2014 CHF en milliers	Diminutions en 2014 CHF en milliers	
3_ Divers				
3.1. Véhicules à moteur*	276			276
3.2. Objets mobiliers				
3.2.1. Informatique/câblage réseau	1194			1194
3.2.2. Billetterie*	862			862
3.2.3. Objets mobiliers et divers	1094	80		1174
Total des objets achevés	166123	7799		173922
4_ Objets inachevés				
4.1. Divers	59	65		123
Total des objets inachevés	59	65		123
TOTAL GÉNÉRAL	166182	7863		174045
<i>*Dont objets part. ou totalement financés par leasing</i>	12677	62		12739

AMORTISSEMENTS

Taux	Etat au 01.01.14 CHF en milliers	Augmentations en 2014 CHF en milliers	Diminutions en 2014 CHF en milliers	Etat au 31.12.2014 CHF en milliers	Valeur comptable au 31.12.2014 CHF en milliers
12.5%	169	22		190	85
25/10%	1 153	7		1 160	34
10.0%	424	73		496	366
10.0%	1 094	8		1 102	72
	132 317	2 409		134 725	39 196
	59			59	65
	59			59	65
	132 376	2 409		134 784	39 261
	5 321	342		5 663	7 076



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	2014 CHF en milliers	2013 CHF en milliers
Opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	127	-104
Amortissements sur immobilisations corporelles	2 409	11 776
Variation des provisions et réserves	1 085	-1 840
Variation comptes de régularisation	-1 085	-1 848
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	2 536	7 984
Variation débiteurs	-107	1 007
Variation créanciers et fournisseurs et autres dettes à court terme	-2 014	-43
Variation approvisionnements	-383	6
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 504	970
Flux de fonds provenant de l'exploitation	32	8 955
Produits extraordinaires	27	2 256
Charges extraordinaires	-153	-150
Capacité d'autofinancement	-93	11 060
Opérations d'investissements		
Bâtiments et Installations	-2 531	-96
Bateaux et dock flottant	-5 188	
Divers	-80	-318
Travaux en cours	-65	-13 568
Flux de fonds relatifs aux investissements	-7 863	-13 982
Opérations de financement		
Augmentation du capital	0	0
Variation des crédits des pouvoirs publics	0	0
Variation des crédits bancaires	-25	-49
Variation des leasings financiers	-1 173	-1 078
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	-1 198	-1 126
Variation des disponibilités	-9 155	-4 048
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	16 771	20 663
Disponibilités nettes au 31 décembre	7 616	16 615
Disponibilités	31.12.2014	31.12.201
Caisse et comptes de chèques postaux	1 960	2 781
Banques comptes courants commerciaux	5 657	13 834
TOTAL	7 616	16 615

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN



Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que du code des obligations (CO). Ils ont été formellement approuvés par l'Office fédéral des transports (OFT) en date du 23 mars 2015.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation:

Le périmètre de consolidation du groupe CGN inclut l'ensemble des sociétés suivantes au 31.12.2014, toutes consolidées à 100%:

- Groupe CGN SA, maison-mère
- CGN SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
- CGN Belle Époque SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA

Retraitement des comptes 2013 et modification de la comptabilisation des subventions

Le Groupe CGN est au bénéfice de subventions de nombreuses collectivités publiques dont le mode de financement peut varier de cas en cas. La comptabilisation de ces indemnités reflétant ces différents modes de financement, la compréhension des comptes pour le lecteur est relativement ardue. Dans le but d'améliorer la lisibilité des comptes et de présenter un résultat d'exercice reflétant davantage la situation réelle des comptes, la présentation des subventions a été modifiée pour l'exercice 2014. Le montant estimé des indemnités ainsi que les variations de provisions de l'exercice telles que, à titre d'exemple, la réserve art. 36 LTV, sont désormais présentés dans le compte de pertes et profits, dans la rubrique des produits, dans le but de faire ainsi ressortir le résultat de l'exercice en cours, alors que ces éléments étaient précédemment pris en considération sur l'exercice suivant.

Afin de faciliter la comparaison des comptes 2014 avec l'année précédente, les comptes 2013 ont également été retraités.

Les retraitements de l'exercice 2013 sont présentés dans un tableau synthétique en fin de rapport (p. 25).

Le taux de couverture des charges a également été adapté à la nouvelle présentation des comptes, les recettes provenant de la France notamment étant dorénavant intégrées aux indemnités. Ceci a pour conséquence une légère baisse du taux de couverture calculé.

Date de clôture des comptes

Les trois sociétés consolidées (voir ci-dessus) bouclent leur exercice à la même date, soit au 31 décembre de chaque année. Les comptes 2014 sont donc le résultat de la consolidation de chacune des sociétés au 31.12.2014.

Principes de consolidation

La Consolidation du groupe CGN se base sur les comptes révisés des entreprises appartenant au périmètre de consolidation du groupe.

L'ensemble des actifs, passifs, ainsi que les revenus et charges du compte de résultat sont par principe consolidés selon la méthode d'intégration globale. Les postes internes au groupe, tant au bilan que dans le compte de résultat sont éliminés, y compris les gains qui peuvent en résulter. La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles ainsi que le capital-actions de chacune des sociétés filles ont, selon le principe décrit ci-dessous, été éliminés.



ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation des fonds propres est effectuée selon la méthode du coût d'acquisition. Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties du périmètre de consolidation, à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Comptabilisation des différentes monnaies

Aucune société du groupe n'établit ses comptes en monnaie étrangère.

Contributions d'investissement des pouvoirs publics

Suite à l'assainissement et à la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, toutes les contributions d'investissement des pouvoirs publics ont été amorties et ne figurent par conséquent plus au bilan.

Contrat d'importance en cours:

CGN SA a renouvelé le contrat de restauration sur l'ensemble de la flotte (hors « Montreux » et « Savoie ») qui la lie à Lake Gourmet SA en 2012 pour une nouvelle période de 6 ans.

En 2013, Groupe CGN SA a signé un nouveau contrat de prestations avec le Canton de Genève portant effet sur une période de 5 ans soit de 2014 à 2018 (voir également point 26) ci-dessous).

Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement important ou autre litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

Commentaires sur les principaux comptes du bilan et du compte de résultat

1_ Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant leur capacité de respecter leurs engagements, Le Groupe CGN constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

2_ Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

3_ Actifs de régularisation

Ce poste comprend notamment un solde d'indemnités 2014 à verser par les Cantons de Vaud et Valais pour KCHF 310 selon décomptes provisoires. Voir également sous le point 26) pour davantage d'information.

4_ Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

5_ Valeurs incorporelles

Suite à la restructuration de la Société et à l'assainissement des comptes, il n'y a plus de valeur incorporelle au bilan du Groupe CGN.

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN



6_ Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts :

- en tant qu'augmentations :

- a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations ;
- b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.

- en tant que diminutions :

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors-service permanente des objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

Dispositions particulières :

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Amortissements :

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC ; art 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants :

Bateaux pour service voyageurs	3.0%
Équipements de bateaux	10.0%
Autres bateaux et installations flottantes	5.0%
Installations de débarcadères	5.0%
Bâtiments et installations fixes	2.0%
Installations et machines	5.0%
Véhicules à moteur	12.5%
Informatique	25.0%
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0%

Les dépenses d'investissement telles que décrites au point 6a) ci-dessus ne sont en principe amorties qu'à hauteur de 50% de la valeur d'amortissement annuelle durant le premier exercice lorsque leur mise en service a eu lieu en milieu d'année ou plus tard.

Dans le cadre de la restructuration et de l'assainissement de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des actifs de la Société a été transféré à CGN SA au 1^{er} janvier 2012 à l'exception des huit bateaux à roues à aube qui ont été transférés à CGN Belle Époque SA. Certains actifs transférés à CGN SA ont été partiellement amortis, soit les bateaux « Lausanne », « Coppet », « Genève » et « Valais » ainsi que d'autres actifs divers, pour un montant total de KCHF 3 429. Les huit bateaux à roues à aube ont été intégralement amortis (valeur comptable CHF 1.-) pour un montant de KCHF 41 178.

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

Activation en 2014

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont appliqués comme suit :

- les factures de tiers sont activées à 100%.
- les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, sont activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2014, les investissements de l'ensemble du groupe se sont élevés à KCHF 7 863.



ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉ GROUPE CGN

7_ Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2014 CHF en milliers	2013 CHF en milliers
Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant (AESN)	154662	151330
Bâtiments	22039	17497
Débarcadères	471	471
Biens mobiliers	5817	5817

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'assurance des entreprises suisses de navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN est de KCHF 154662 soit KCHF 73815 pour la flotte appartenant à CGN SA et KCHF 80847 pour la flotte historique appartenant à CGN Belle Époque SA.

8_ Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2014: KCHF 2002) se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 1395 ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 607. Ces deux fonds sont des fonds paritaires dans lesquels sont représentés de manière paritaire la direction de l'entreprise ainsi que les collaborateurs.

9_ Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend les fournisseurs ordinaires pour KCHF 1861 tandis que toutes les autres créances envers des tiers figurent sous la rubrique « créanciers divers ».

10_ Leasings financiers

L'achat du « Valais », de deux bateaux de type NAVIBUS® (le « Coppet » et le « Genève »), d'un véhicule ainsi que du système de billetterie ont été financés par le biais de six contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés tandis que la dette de leasing y relative figure au passif du bilan dans les fonds étrangers à court et long terme. La durée d'amortissement contractuelle des leasings est de 10 à 12 ans pour les bateaux alors que la durée de vie comptable de ceux-ci est de 33 ans. Le système de billetterie est quant à lui amorti contractuellement en 8 ans tandis que sa durée de vie comptable est de 10 ans.

Dorénavant, la valeur des leasings au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements soit inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

Au 31 décembre 2014, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 7076.

A la même date, les intérêts contractuellement dus et payables d'ici à l'échéance des différents contrats s'élèvent à KCHF 341 (KCHF 522 au 31.12.2013).

Les intérêts globaux payés sur les différents contrats depuis leur mise en place jusqu'au 31 décembre 2014 sont de KCHF 2053.

La valeur résiduelle au bilan des dettes de leasings (hors intérêts dus jusqu'à l'échéance) au 31 décembre 2014 est de KCHF 4655 (KCHF 5827 en 2013).

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉS GROUPE CGN



Récapitulatif des leasings en cours au 31.12.2014	Durée	Montant initial	Annuité	Intérêts payés jusqu'au 31.12.2014	Intérêts dus jusqu'à l'échéance	Valeur résiduelle au 31.12.2014
« Valais »	2008-2020	4874	495	840	229	2412
« Valais » complément	2008-2020	239	26	49	14	124
« Genève »	2007-2017	3025	362	544	52	944
« Coppet »	2007-2017	3093	370	567	36	880
Billetterie	2010-2017	631	87	52	9	251
Véhicule	2013-2017	65	17	1	1	44
TOTAL au 31.12.2014		11927	1357	2053	341	4655
Total au 31.12.2013				1872	522	5827

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de contrats de 4 ans. Au 31.12.2014, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 309 (9 trimestres).

11_ Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent différentes factures non encore reçues à la date de clôture des comptes.

12_ Capital étranger

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des prêts accordés par les Cantons de Vaud, Genève et Valais pour les bateaux « Montreux », « Henry-Dunant », « Col-Vert », « Savoie », l'achat de deux vedettes et la rénovation du chantier a été abandonné au 01.01.2012.

13_ Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

	Dette 2014	Actifs mis en gage 2014	Actifs mis en gage 2013
Bâtiments			
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie	KCHF 1368	KCHF 10932	KCHF 4751
En 2014, l'amortissement annuel de la dette a été de KCHF 25 tandis que l'intérêt est de 3.05%/an (taux fixe jusqu'en 2016).			
Bateaux			
Emprunt hypothécaire 2 ^{ème} rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2014):		KCHF 32185	KCHF 26450
Confédération	KCHF 1257		
Canton de Vaud	KCHF 0		
Canton de Genève	KCHF 0		
Canton du Valais	KCHF 0		
Commune de Lausanne	KCHF 990		
TOTAL	KCHF 2247		

Ce prêt est sans intérêt et sans amortissement.



ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉS GROUPE CGN

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, la participation sous forme de prêt des Cantons de Vaud, Genève et Valais a été abandonnée.

Dorénavant, la valeur des emprunts au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements soit inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

14_ Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pensions, la CGN, avec l'appui du Canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pensions avec effet au 01.07.2010. Depuis cette date, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance de Retraites Populaires, entité juridiquement distincte conformément au droit suisse. Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place lors de ce changement, un prêt de KCHF 8489 a été octroyé à la CGN en 2010 déjà géré par Retraites Populaires. Suite au décompte définitif relatif au transfert depuis l'ASCOOP, un prêt complémentaire de KCHF 529 a été octroyé en 2011 afin d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Le montant définitif du prêt s'établit dès lors à KCHF 9018.

Le crédit de KCHF 529 est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.65%. Le crédit de KCHF 8489 est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.75%.

Suite à la hausse générale des marchés financiers ainsi qu'aux efforts complémentaires d'assainissement de CGN SA, le taux de couverture de la Caisse au 31.12.2014 est en hausse et s'est établi à 100.6% (comptes définitifs non disponibles au moment d'établir ce rapport). Au vu de ce résultat, les mesures d'assainissement de la Caisse qui prévoient une cotisation de 4% du salaire coordonné prise en charge par la Société à raison de 60% et par les employés pour le solde ont été supprimées au premier janvier 2015.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

La contribution de l'employeur est reprise sans modification dans le compte charges sociales en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance.

L'ensemble des collaborateurs du groupe CGN sont engagés par CGN SA. Le contrat avec PROFELIA a donc été transféré en 2012 à CGN SA.

15_ Provisions

Cette rubrique comprend les deux postes principaux suivants :

	2014 CHF en milliers	2013 CHF en milliers	Variation CHF en milliers
Provision pour heures supplémentaires :			
Attribution en 2014	1536	1533	+3
Provision Service direct (abonnements forfaitaires CFF) :			
Attribution en 2014	2804	2330	474
Provision « Italie »	927	523	404

La provision « Italie » a été augmentée en 2014 suite au versement de différents dons affectés aux futurs travaux de rénovation de ce bateau.

16_ Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 8).

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉS GROUPE CGN



17_ Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par la Banque Cantonale Vaudoise sont considérés comme des prêts actionnaires. Au total, ces prêts s'élevaient à KCHF 1368 au 31.12.2014.

18_ Structure du capital propre

Le montant du capital social consolidé au 31.12.2014 s'élève à KCHF 19855. Les participations de Groupe CGN SA dans les sociétés filles CGN SA et CGN Belle Époque SA détenues toutes deux à 100% ont été compensées par le capital-actions de ces dernières.

19_ Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

20_ Résultat exercice et résultat reporté

Le Conseil d'administration de CGN SA a proposé l'utilisation suivante du bénéfice disponible, selon article 671 CO et article 25 de ses statuts. Un montant représentant 5% du résultat d'exercice 2014 de KCHF 1 ainsi qu'un montant représentant 5% du résultat 2013 après retraitement de KCHF 2001 est attribué à la réserve générale, soit un montant total de KCHF 100. Le solde, soit un montant de KCHF 2575, est attribué à la réserve statutaire. En cas d'acceptation par l'Assemblée générale, cette écriture sera comptabilisée dans les comptes 2015 de CGN SA.

21_ Produits de transports bruts

Types de produits	2014 CHF en milliers	2013 CHF en milliers	Variation en%
Trafic touristique & régional	16 487	16 743	-1.5%
Service CH-Direct (CFF)	5 379	5 007	+7.4%
Locations / Charters	2 478	2 661	-6.9%
Croisières à thème	355	350	+1.4%
TOTAL	24 699	24 760	-0.2%

Malgré une hausse de 1.8% du nombre de passagers transportés en services réguliers, le chiffre d'affaires de transport est en léger recul. Si les tarifs 2014 n'ont pas augmenté par rapport à 2013, l'action « famille » réalisée en 2014, tout comme l'action « deux pour un » en 2013, a généré un volume supplémentaire mais une baisse du prix moyen encaissé par billet. D'autre part, l'augmentation constante de la part du trafic régional par rapport au trafic touristique entraîne une baisse du prix moyen encaissé par passager.

Les recettes « Service direct (CFF) » comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif d'une durée d'un an et plus (KCHF +474 en 2014). L'évolution de la clé de répartition a été favorable pour la CGN.

22_ Fermages et loyers

Ce poste comprend principalement les revenus de location correspondant à la sous-traitance par CGN SA de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la location à Lake Gourmet SA de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

23_ Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque la navigation est réduite. En 2014, aucune heure réalisée sur la flotte n'a été comptabilisée.

24_ Contribution d'investissements

Le financement des travaux de rénovation du bateau « Vevey » par les Cantons a été comptabilisé en tant que recettes sous la rubrique contribution d'investissement.



ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉS GROUPE CGN

25_ Autres produits

Types de recettes	2014	2013	Variation en %
	CHF en milliers	CHF en milliers	
Différence de change	122	229	-46.8%
Revenus marketing & Divers	413	434	-4.8%
Revenus sur diff. TVA France	0	97	NA
Dons	404	83	+385.5%
Revenus kiosques & Navyshop	143	130	+10.0%
Location ressources humaines	232	115	+101.7%
TOTAL	1 314	1 090	+20.6%

Avec l'augmentation du taux de TVA sur le chiffre d'affaires réalisé en France de 7% à 10%, nous comptabilisons dorénavant une perte de 2% directement dans les charges d'exploitation contre un bénéfice de 1% précédemment sous cette rubrique.

Les dons comprennent notamment un versement de KCHF 298 relatifs à une succession ainsi qu'un montant de KCHF 100 de la commune de Pregny-Chambésy pour la rénovation de l'Italie.

26_ Indemnités

Dès 2014, les indemnités versées par les Cantons figurent sous cette rubrique. Le détail par contributeur est le suivant:

Indemnités:	2014	2013
	CHF en milliers	CHF en milliers
Indemnités art. 28 LTV	1 677	1 596
- Part Confédération	838	798
- Part Vaud	838	798
Attribution à la réserve pour pertes futures		
Selon art. 36 LTV	-102	-19
Indemnités des Cantons de Vaud et Valais	5 960	5 360
- Avance indemnités 2014	5 650	5 414
- Solde 2014 à verser / recevoir	310	-54
- Indemnités exercices antérieurs	0	0
Indemnités Canton de Genève	1 790	1 791
- Avances indemnités 2014	1 934	1 864
- Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-108	0
Part de subvention non dépensée	-36	0
Résultats à porter au bilan	0	25
Solde indemnités à verser / recevoir	0	-98
Indemnités France	1 106	1 109
TOTAL	10 432	9 837

Le montant estimé des indemnités ainsi que les variations de provisions de l'exercice sont désormais présentés dans le compte de pertes et profits, dans la rubrique des produits, dans le but de faire ainsi ressortir le résultat de l'exercice en cours, alors que ces éléments étaient précédemment pris en considération sur l'exercice suivant.

Afin de faciliter la comparaison des comptes 2014 avec l'année précédente, les comptes 2013 ont également été retraités.

Pour l'exercice 2014, les décomptes définitifs de la comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux Cantons, il s'agit d'une projection.

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉS GROUPE CGN



Le calcul des indemnités versées à CGN SA par les Cantons et la Confédération est basé sur l'ensemble du groupe CGN. La comptabilité analytique est donc basée sur les comptes consolidés.

Pour le Canton de Genève, les écritures comptabilisées en 2014 sont présentées selon les exigences du Canton relatives au nouveau contrat de prestations 2014-2018.

27_ Charges pour le personnel

L'effectif annuel a passé de 183 à 188 (+5 personnes en EPT). L'effectif de pointe durant la saison d'été a été de 231 (+10).

La hausse annuelle des salaires a été de 1.5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est intégralement due aux augmentations statutaires, l'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2013 de -0.3% n'ayant pas été répercuté sur les salaires.

Les charges sociales et autres frais du personnel représentent 23.6% de la masse salariale brute contre 27.5% l'année précédente. Cette baisse est due au fait qu'en 2013, la CGN a versé un montant extraordinaire à la Caisse de pensions afin d'accélérer son assainissement.

Le montant brut des charges salariales de l'ensemble de l'équipe de direction s'est élevé à KCHF 1118 en 2014 (1102 en 2013).

28_ Dépenses générales

Le poste « conseil d'administration » comprend les honoraires des différents Conseils d'administration qui se sont élevés en 2014 (hors frais) à KCHF 420 contre KCHF 485 en 2013.

Les cotisations et taxes comprennent dorénavant la perte de 2% de TVA réalisée sur la part française du chiffre d'affaires. Ce taux correspond à la différence du taux de perception entre la France (10%) et la Suisse (8%). Jusqu'en 2013, le taux perçu par la France était de 7% et la CGN pouvait comptabiliser un gain de 1%.

Un taux forfaitaire de TVA de 3.7% est appliqué sur les subventions reçues.

29_ Achats marchandises

Ce poste comprend l'ensemble des achats pour des prestations à des tiers. Il s'agit essentiellement des prestations pour tiers du chantier naval mais également des achats de marchandises pour les kiosques ou le Navyshop.

30_ Énergie

Le prix moyen du carburant consommé durant l'année n'ayant que peu varié (CHF 1.01/litre en 2013 contre CHF 1.04/Litre en 2014), la diminution des coûts provient essentiellement de la réduction de la consommation (4556850 litres en 2014 contre 5054757 litres en 2013 soit une baisse de 9.9%). Il faut relever que le prix moyen du carburant acheté a été inférieur au prix du marché grâce à l'achat en 2013 déjà d'une partie importante des besoins de l'exercice 2014.

Pour 2015 et 2016, une grande partie des besoins a également été achetée à terme en 2014, à des prix inférieurs à l'offre 2015 sans pour autant avoir pu bénéficier de la chute des cours qui s'est produite fin 2014 et début 2015. Pour 2015, les commandes effectuées représentent environ 75% des besoins ou 3560000 litres (KCHF 4467) et pour 2016 environ 65% des besoins ou 3260000 litres (KCHF 4100).

31_ Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts importants et en hausse régulière.

La valeur comptable de la flotte Belle Époque étant dorénavant évaluée à CHF 1.-, les travaux effectués sur les huit bateaux sont passés directement en charge d'entretien ou activés puis amortis immédiatement dans les comptes annuels (EMPD VEVEY).

Les sinistres sont comptabilisés à la valeur nette, la part des sinistres non couverte par les assurances étant en principe comptabilisée sous cette rubrique tandis que les éventuelles franchises sont comptabilisées sous la rubrique assurances. Le montant des franchises en 2014 s'est élevé à KCHF 60.



ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 CONSOLIDÉS GROUPE CGN

32_ Amortissements

Au 31 décembre 2014, les travaux relatifs à l'EMPD sont terminés et ont été activés dans les travaux finis. Ils sont donc dorénavant soumis à un amortissement annuel (le « Vevey » qui figure dans les comptes à CHF 1.- a été intégralement amorti en une fois). La charge annuelle d'amortissement ordinaire (hors « Vevey ») est par conséquent en augmentation à KCHF 2 051 (KCHF 1 891 en 2013). Se référer également aux explications figurant sous le point 4 ci-dessus.

La charge d'amortissement annuelle ordinaire comptabilisée ne correspond dorénavant plus à la valeur usuelle d'amortissement d'une flotte de la taille de la CGN qui devrait se situer à un montant supérieur à KCHF 5 000.

33_ Frais de capitaux

La dette correspondant à l'achat de bateaux sous forme de leasing figure au passif du bilan de la Société. Les annuités sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Depuis le mois de juillet 2010, ce poste comprend également les intérêts sur le prêt de Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pensions. Le taux d'intérêt moyen est de 2.74% sur une durée de 10 ans. La charge sur l'exercice 2014 est de KCHF 248.

L'échéance des dettes portant intérêt est la suivante :

- Dettes exigibles à moins d'un an	KCHF	1 240
- Dettes exigibles dans les 1 à 5 ans	KCHF	3 381
- Dettes exigibles à plus de 5 ans	KCHF	10 419

TOTAL	KCHF	15 040
--------------	-------------	---------------

34_ Charges et produits extraordinaires

En 2013, la dissolution de la provision pour restructuration pour KCHF 1 977 avait été passée sous cette rubrique.

Les heures effectuées par le personnel de la CGN en 2010 pour les projets Vevey et Italie qui avaient été portées dans les objets inachevés pour KCHF 254 ont finalement été comptabilisées en charges d'exercices antérieurs lors du décompte final du projet Vevey. La part relative au projet Italie sera toutefois prise en charge par l'ABVL dans le cadre du projet global de rénovation du bateau (KCHF 127).

ÉCRITURES DE RETRAITEMENT DES COMPTES DU BILAN 2013 CONSOLIDÉ GROUPE CGN



	2013 CHF
A_ Compte de résultat reporté	
Situation au 31.12.2013 avant retraitement	360
- Reclassement du solde débiteur de l'actif vers le résultat reporté	-4818
- Retraitement des avances de subventions au passif	7 278
- Retraitement des soldes de subventions dus ou à percevoir	-127
- Retraitement de la réserve art. 36 LTV	-19
Total des mouvements	2 313
Situation au 31.12.2013 après retraitement	2 674
- Dont résultat d'exercice	2 001
Compte de résultat reporté après retraitement	672
B_ Compte de passifs de régularisation	
Situation au 31.12.2013 avant retraitement	899
- Retraitement solde 2013 VD	306
- Retraitement solde 2013 VS	-40
- Retraitement solde acomptes 2013 VS	-212
- Retraitement solde 2013 GE	98
- Retraitement solde 2013 GE (part CGN)	-25
Total des mouvements	127
Situation au 31.12.2013 après retraitement	1 026
C_ Réserve pour pertes futures art. 36 LTV trafic régional	
Situation au 31.12.2013 avant retraitement	1 706
- Attribution réserve art. 36 LTV 2013	19
Situation au 31.12.2013 après retraitement	1 725
D_ Avance subventions VD, GE et VS	
Situation au 31.12.2013 avant retraitement	7 278
- Retraitement des avances sur couvertures VD	-5 201
- Retraitement des avances sur couvertures GE	-1 864
- Retraitement des avances sur couvertures VS	-212
Total des mouvements	-7 278
Situation au 31.12.2013 après retraitement	0
E_ Solde débiteur du compte de résultat	
Situation au 31.12.2013 avant retraitement	4 818
- Reclassement au résultat reporté	-4 818
Situation au 31.12.2013 après retraitement	0

2013		2014		
Actions	% total	Actions	% total	Actionnaires
294 030	37.02	294 030	37.02	Etat de Vaud
177 238	22.32	177 238	22.32	ABVL / Pro Vapore
119 145	15.00	119 145	15.00	Etat de Genève
32 602	4.11	32 602	4.11	Etat du Valais
11 632	1.46	11 632	1.46	Commune de Lausanne
10 000	1.26	10 000	1.26	Sandoz FF Holding SA
8 000	1.01	8 000	1.01	Banque Cantonale Vaudoise
8 000	1.01	8 000	1.01	Landolt A.
337	0.04	7 007	0.88	Hôtellerie Vaudoise
6 729	0.85	6 729	0.85	Ville de Genève
5 000	0.63	5 000	0.63	Biotonus Clinique Bon-Port
4 162	0.52	4 162	0.52	Commune de Montreux
4 000	0.50	4 000	0.50	Bemido SA
3 835	0.48	3 835	0.48	Commune de Vevey
3 000	0.38	3 000	0.38	Bigelow-May F.
2 665	0.34	2 665	0.34	De Picciotto G.
2 500	0.31	2 500	0.31	Conseil du Léman
2 415	0.30	2 415	0.30	Commune de Morges
2 145	0.27	2 145	0.27	Commune de Coppet
2 069	0.26	2 081	0.26	Oesch K.
1 700	0.21	1 700	0.21	Patek Philippe SA
1 300	0.16	1 300	0.16	DSR
1 238	0.16	1 238	0.16	Rivendell Holding SA
1 100	0.14	1 100	0.14	Menoudakos J.
1 000	0.13	1 000	0.13	Lombard T. / LODH
853	0.11	853	0.11	Commune de La Tour-de-Peilz
700	0.09	700	0.09	Retraites Populaires
643	0.08	643	0.08	Pictet C-H.
574	0.07	574	0.07	Ville de Nyon
565	0.07	565	0.07	Commune de Bourg-en-Lavaux
550	0.07	550	0.07	Landolt F.
515	0.06	515	0.06	Fauchier T.
500	0.06	500	0.06	Mirabaud & Cie
422	0.05	422	0.05	Demole G.
380	0.05	380	0.05	Commune de Saint-Sulpice
369	0.05	369	0.05	Commune de Rolle
359	0.05	359	0.05	Commune de Saint-Prex
6 670	0.84	0	0.00	Confédération suisse
75 255	9.48	75 243	9.47	<i>Autres porteurs</i>
794 197	100.00	794 197	100.00	

Collectivités publiques mises en évidence

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2014

11

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés de l'exercice 2014
à l'Assemblée générale des actionnaires
de Groupe CGN SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Groupe CGN SA comprenant le compte de résultat, le bilan, le compte des immobilisations, le tableau de financement et l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 ont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 13 avril 2015

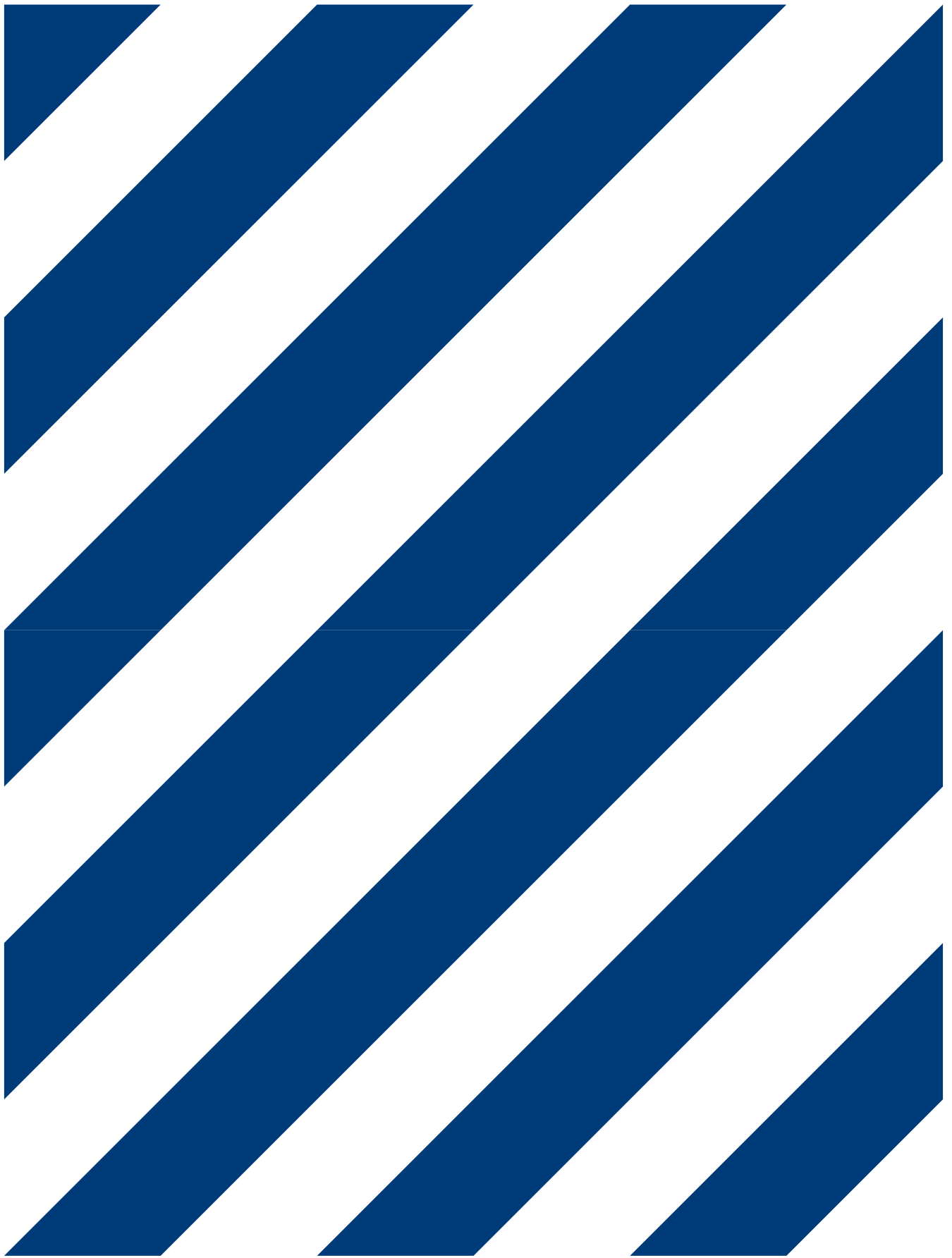
FIDINTER SA



Giovanni Chiusano
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Yves Donzé
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 GROUPE CGN SA

12

	Notes	2014 CHF	Variation %	2013 CHF
A_ Produits sociétés du Groupe	6	465 070	89.6%	519 180
Total des produits		465 070	89.6%	519 180
B_ Dépenses générales		426 512	95.9%	444 716
1. Conseil administration (jetons de présence, suivi mandats / projets)	7	420 012	97.7%	429 879
2. Organe de révision		6 500	57.0%	11 400
3. Autres mandataires de la Société		0	0.0%	3 437
C_ Frais de capitaux		4 246	95.1%	4 464
D_ Impôts	8	34 313	49.0%	70 000
Total des charges d'exploitation		465 070	89.6%	519 180
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable



	Notes	31.12.2014 CHF	Bilan %	31.12.13 CHF	Bilan %
1_ Actif circulant		34 771	0.2%	70 000	0.4%
1.1. Trésorerie		23	0.0%	38	0.4%
1.1.1. Banques c/c commerciaux		23	0.0%	38	0.0%
1.2. Créances à court terme		34 748	0.2%	69 962	0.4%
1.2.1. Débiteurs sociétés du Groupe	1	34 748	0.2%	69 962	0.4%
2_ Actif immobilisé		19 854 925	99.8%	19 854 925	99.6%
2.1. Immobilisations financières	2	19 854 925	99.8%	19 854 925	99.6%
2.1.1. Participation CGN SA		19 754 925	99.3%	19 754 925	99.1%
2.1.2. Participation CGN Belle Époque SA		100 000	0.5%	100 000	0.5%
TOTAL ACTIF		19 889 696	100.0%	19 924 925	100.0%

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

GROUPE CGN SA

PASSIF

14

	Notes	31.12.2014 CHF	Bilan %	31.12.13 CHF	Bilan %
1_ Capitaux étrangers		34 771	0.2%	70 000	0.4%
1.1. Capitaux étrangers à court terme		34 771	0.2%	70 000	0.4%
1.1.1. Créanciers sociétés du Groupe		0	0.0%	0	0.0%
1.1.2. Passifs de régularisation	3	34 771	0.2%	70 000	0.4%
2_ Capitaux propres		19 854 925	99.8%	19 854 925	99.6%
2.1. Capital-actions	4,5	19 854 925	99.8%	19 854 925	99.6%
2.1.1. 794 197 actions nom. CHF 25.-		19 854 925	99.8%	19 854 925	99.6%
2.2. Réserve facultative issue du bénéfice		0	0.0%	0	0.0%
2.2.1. Résultat exercice		0	0.0%	0	99.6%
2.2.2. Résultat reporté		0	0.0%	0	99.6%
TOTAL PASSIF		19 889 696	100.0%	19 924 925	100.0%



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2014 GROUPE CGN SA

	2014 CHF	2013 CHF
Opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	0	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	0	0
Variation débiteurs	35 213	-69 809
Variation créanciers et fournisseurs	-35 229	69 575
Variation du besoin en fonds de roulement	-16	-234
Flux de fonds provenant de l'exploitation	-16	-234
Opérations d'investissements	0	0
Investissements	0	0
Flux de fonds relatifs aux investissements	0	0
Opérations de financement	0	0
Augmentation du capital	0	0
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	0	0
Variation des disponibilités	-16	-234
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	38	273
Disponibilités nettes au 31 décembre	23	38



ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 GROUPE CGN SA

16

Principes régissant l'établissement des comptes

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en francs suisses.

Principe d'évaluation des participations

Groupe CGN SA est une société anonyme ayant son siège à Lausanne.

Les participations sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties, du périmètre à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Nous avons renoncé à effectuer une réévaluation de la valeur de ces participations au 31.12.2014, partant du principe que celle-ci n'a pas été modifiée.

La présentation des comptes a été modifiée afin de répondre aux nouvelles exigences légales. Pour des raisons de comparaison, les comptes 2013 sont également présentés selon la nouvelle présentation.

Obligation de garantie en faveur de tiers

L'administration fédérale des contributions (AFC) a accepté la demande de la CGN de créer un seul groupe TVA pour l'ensemble du groupe CGN. Ceci signifie que les déclarations TVA se font sur la base de l'ensemble du groupe et qu'il en découle une solidarité des sociétés du groupe.

Contrats d'importance en cours

Aucun contrat d'importance prenant effet en 2014 n'a été signé en 2014.

Litiges en cours

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

1_ Débiteurs sociétés du groupe

Au 31 décembre 2014, CGN SA a une dette envers Groupe CGN SA de CHF 34748.- relative à des impôts provisionnés mais pas encore payés à la date de clôture des comptes.

2_ Participations essentielles

Les sociétés CGN SA ainsi que CGN Belle Époque SA sont toutes deux détenues à 100 % par Groupe CGN SA.

3_ Passifs de régularisation

Un montant de CHF 34771.- a été comptabilisé sous cette rubrique. Il correspond à un solde d'impôts qui n'a pas encore été facturé à Groupe CGN SA.

4_ Structure du capital propre

Le montant du capital-actions au 31.12.2014 s'élève à CHF 19854925.- soit 794197 actions d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune.

5_ Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

6_ Produits société du groupe

L'ensemble des frais d'exploitation de Groupe CGN SA est refacturé à CGN SA sous forme d'honoraires de gestion. Le résultat comptable de Groupe CGN SA qui en découle est nul.

7_ Conseil d'administration

Le poste Conseil d'administration représente les honoraires du Conseil d'administration, y.c. frais divers.

8_ Impôts

Groupe CGN SA, de par ses activités de société de participations, n'est pas exonérée d'impôts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'EXERCICE 2014

17

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Groupe CGN SA, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Groupe CGN SA comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement et l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 13 avril 2015

FIDINTER SA



Giovanni Chiusano
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Yves Donzé
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé